



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Arcachon, le 4 Janvier 2011

Division Ouest Gironde

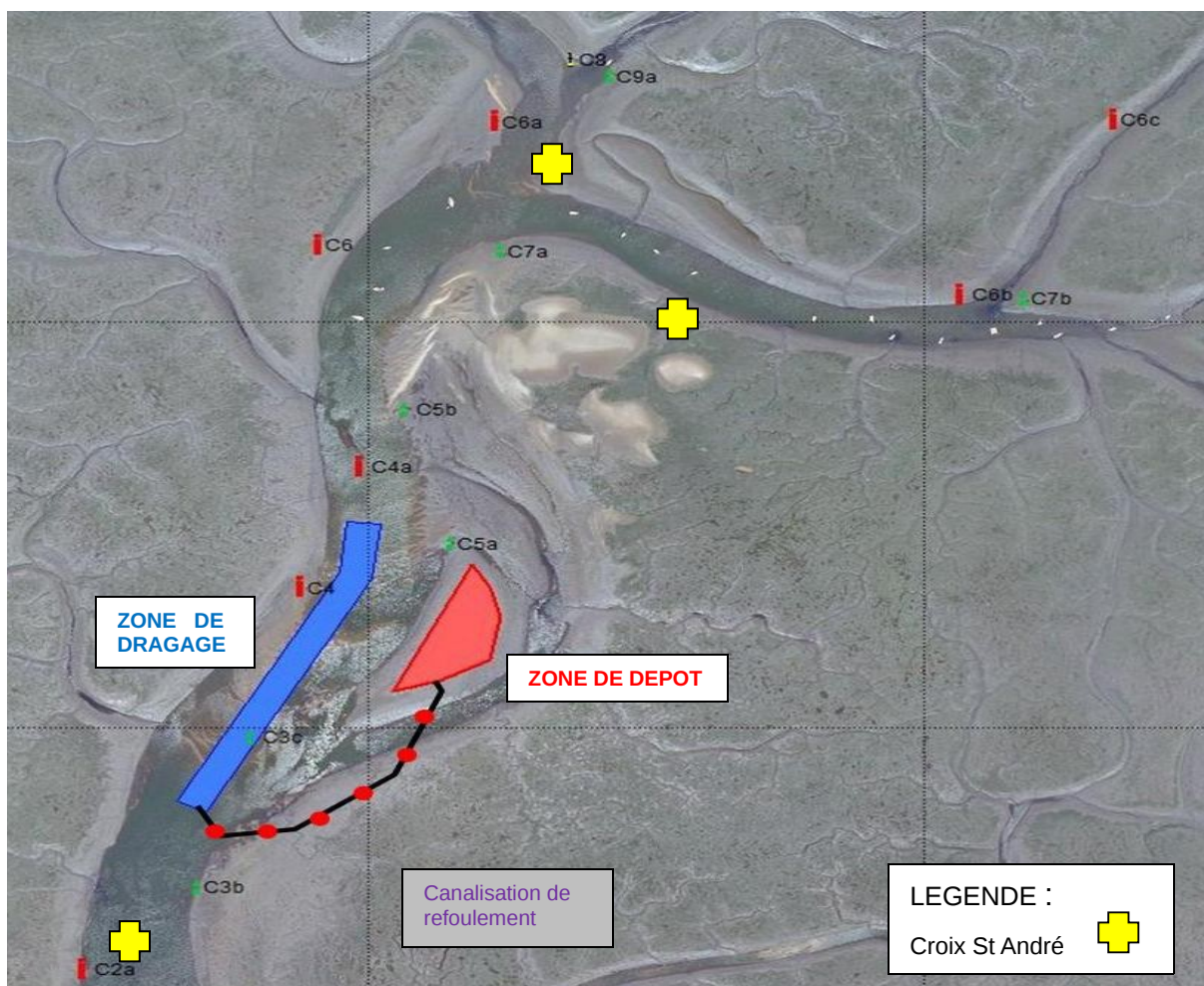
Subdivision Territoriale et Maritime
du Bassin d'Arcachon

AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 01/2011

Commune d'ARES

Lieu dit : Chenal de Graveyron – Zone au sud de la balise C4

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage vont se dérouler du 4 janvier au 28 février 2011, dans le chenal de Graveyron, au sud de la balise C4.



Les sédiments seront déposés sur le petit îlot, au sud de la balise C5a, sur une surface de 6 700 m².

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire la « **Moutchalette** » et du remorqueur « **SIBA II** », ainsi que d'un important dispositif d'installations maritimes.

Les conduites de refoulement utilisées sont en polyéthylène, de diamètre 350 mm.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout : 25 mètres
- largeur (pontons) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord.

L'installation sera balisée par 3 croix de St André, situées de part et d'autre du chantier.

La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges, espacées d'environ 30m.

En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 12.

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

Arcachon, le 4 janvier 2011

Le Responsable de la Subdivision

Pierre MORIN